

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONVENTION VISANT A RENFORCER LA SECURITE AU PROFIT DES DEBITS DE TABAC

Quatre vingt seize débitants de tabac exercent dans le Gers.

Malgré une forte mobilisation des forces de l'ordre, cette profession reste l'une des plus sensibles au regard du risque sécurité.

Dans le Gers, depuis 2009, les responsables professionnels de ce secteur et les responsables des services de police et de gendarmerie se réunissent régulièrement sous l'égide de la préfecture pour conjuguer leurs efforts en vue de prévenir et de lutter contre les atteintes à l'égard des débits de tabac.

Il est apparu nécessaire d'aller plus loin en renforçant la coopération à travers une convention associant le préfet, le directeur régional des douanes, le commandant de groupement départemental de gendarmerie, la directrice départementale de la sécurité publique et le président de la chambre syndicale des débitants de tabac.

Cette convention développe plusieurs axes de coopération :

- un soutien technique des forces de sécurité à travers des diagnostics de sécurité pouvant être réalisés par des référents sûreté de la gendarmerie et de la police,
- l'organisation de rencontres régulières autour de la thématique de la sécurisation des commerces de débits de tabac,
- une surveillance renforcée par les forces de l'ordre lors des patrouilles, notamment pendant les périodes de fêtes de fin d'année,
- l'intervention systématique de la police scientifique lors des cambriolages et vols,
- l'identification de correspondants dans les brigades de gendarmerie et le commissariat
- et une aide financière de l'Etat doublée pour la réalisation d'équipements de sécurité (dans le cadre du plan d'avenir 2012-2016 signé avec la profession).